

Naturalis-L

Mode d'emploi

■ Généralités

Naturalis-L est un insecticide naturel à base du champignon *Beauveria bassiana*. Les spores de ce champignon germent lorsqu'ils entrent en contact avec le ravageur : le tube germinatif pénètre dans le ravageur et le détruit. Dans le cadre de la protection contre les ravageurs, Naturalis-L est un produit important dans la prévention du développement de résistances

■ Emploi

Généralités
Bien mouiller les plantes de tous les côtés (env. 1500 l/ha). Répéter les applications tous les 5-7 jours, particulièrement en cas de forte pression des ravageurs. Une humidité atmosphérique relative élevée (> 90%) dans les 24 h qui suivent l'application permet d'augmenter l'efficacité. Par conséquent, appliquer de préférence Naturalis-L tard le soir.

Cultures maraîchères
Poivrons, tomates sous serre :
0.075 -0.1 % contre la mouche blanche.

Horticulture (cultures convertes)
0.1% (0.75 l/ha) contre la mouche blanche (*Bemissia tabaci* & *Trialeurodes vaporariorum*)

Cerise
2.4 l/ha (0.15 %) contre la mouche de la cerise. 1ère application env. 7 jours après le début du vol. Contrôler le début du vol avec les pièges Rebell® amarillo. Répéter les applications tous les 5-7 jours jusque peu avant la récolte. Appliquer Naturalis-L avec beaucoup d'eau (1000-1600 l/ha). Pour améliorer l'efficacité, appliquer si possible Naturalis-L lorsque l'humidité de l'air est élevée (> 90%) (*i.e*. tôt le matin ou tard le soir).

■ Délai d'attente

Cultures maraîchères : 3 jours
Cerise : 7 jours

■ Préparation de la bouillie

Remplir le réservoir d'eau à un tiers, ajouter Naturalis-L tout en brassant, puis compléter avec de l'eau. Brasser vigoureusement la bouillie.

■ Miscibilité

Naturalis-L est miscible avec d'autres insecticides (p.ex. NeemAzal-T/S, Natural, Pyrethrum FS). Le mélange avec des fongicides est déconseillée. Après un traitement fongicide, respecter un délai d'attente de 48 h. Le souffre n'a pas d'effets négatifs sur l'action de Naturalis –L.

■ Manipulation

Après l'emploi, se laver les mains avec du savon. Veiller à une bonne aération au poste de travail.

■ Premiers secours

Après inhalation:
Eloigner la personne concernée de la zone à risque et l'apporter à l'air libre. En cas de signe d'intoxication, demander un conseil médical.
Après un contact avec la peau:
Nettoyer les parties concernées avec de l'eau et du savon. En cas de signes d'intoxication, demander un conseil médical. Retirer les vêtements humectés.
Après un contact avec les yeux:
Eloigner la personne concernée de la zone à risque. Rincer de suite avec beaucoup d'eau jusqu'à la diminution de l'irritation (min. 10 minutes). Si l'irritation persiste demander un conseil médical.
Après ingestion:
Eloigner la personne concernée de la zone à risque. Faire vomir en donnant de l'eau, uniquement en cas de conscience de la personne concernée et ne rien administrer si la personne est inconsciente. Consulter un médecin.

■ Stockage

A température ambiante: 6 mois dès la date de production
Au frigo (4 °C): au moins 1 an

■ Transport

Aucune restriction.

■ Elimination

Rincer soigneusement les bidons vides et les jeter aux ordures ménagères Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés au lieu de collecte communal, dans un lieu de collecte pour déchets spéciaux ou rapportés au point de vente.

■ Responsabilité

En cas de dégâts sur les cultures qui sont dus à un non respect du mode d'emploi, la firme Andermatt Biocontrol SA décline toute responsabilité.